

COMMUNIQUE DU CASSF

Les Sages-Femmes réunies au sein du Collectif des Associations et Syndicats de Sages-Femmes dénoncent une dégradation inquiétante de la périnatalité et tiennent à alerter les pouvoirs publics

De récentes enquêtes mettent en évidence un accroissement important du nombre de femmes enceintes « vulnérables ».

Les sages-femmes sont inquiètes.

Les conditions d'accès aux soins sont devenues pour certaines femmes extrêmement difficiles.

Le manque de personnel notamment de Sages-Femmes à l'hôpital, en centre de Protection Maternelle et Infantile et en secteur libéral ne permet plus d'assurer correctement :

³⁵/₁₇ le suivi des grossesses

³⁵/₁₇ les suites de couches à domicile de plus en plus précoces

La prochaine application des modifications d'application de l'Aide Médicale d'Etat va aggraver la situation des plus pauvres des plus démunis.

Les délais d'obtention du bénéfice de la mesure demandent plusieurs mois incompatibles avec la prise en charge d'une grossesse, d'un accouchement, de suites de couches.

L'hôpital, le centre de PMI, les libéraux vont avoir intérêt à payer les 30,00 € s'ils veulent au final être payés pour les soins donnés.

Pas question pour les sages-femmes quelque soit leur lieu et mode d'exercice de refuser des soins élémentaires et préventifs pour des raisons uniquement financières.

Elles assureront leur mission de santé publique.

Le 16/01/11